

**La période électorale ayant perturbé les agendas, vous recevez un seul numéro du « JdE » pour les conseils de Paris de mai, juin et juillet 2012. Sur ce « cahier central », le CONSEIL DE JUILLET 2012. Nous reprendrons nos publications mensuelles à la rentrée.  
Bonne vacances !**

**Les élues et les collaborateur(trice)s des E.R.S.**

► **Odette Christienne** retrace l'histoire du « Jardin tropical »

Il est des lieux qui malgré une aire réduite sont la mémoire de faits historiques. Tel est le cas d'un petit morceau de territoire parisien à la limite de Nogent-sur-Marne qui inclut le jardin d'agronomie tropicale.

Des activités résultant de questions fondamentales telles les rapports de l'homme avec la nature y ont trouvé à s'exprimer dans des réalisations concrètes et pérennes.

Le jardin tropical s'inscrit dans un environnement où des vestiges de monuments symbolisent les liens de la France avec ses anciennes colonies et son histoire mérite d'être mieux connue des parisiens, c'est pourquoi en 2005 a été édité, avec la contribution de Paris, un ouvrage auquel le CIRAD, a contribué.

L'origine du jardin ? Le bois de Vincennes, ancienne chasse royale, fût intégré à la liste civile de Napoléon III. Par un projet d'urbanisme, l'empereur voulut créer à l'Est de Paris pour les populations laborieuses de deux arrondissements nouveaux (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) et pour les ouvriers du Faubourg Saint Antoine une promenade, comparable à celles qui avaient été créées pour les quartiers riches de l'Ouest.

En 1860 le terrain passe sous la tutelle de la ville de Paris mais l'Etat se réserve la jouissance de certaines parties, d'où une colonisation militaire immédiate des lieux. La ville tente alors de protéger sa promenade.

En 1870, nous sommes en guerre. Le terrain est transformé en bivouac et les arbres sont utilisés pour la consolidation des défenses de Paris. C'est leur quasi-disparition et il fallut en 1871-1872 en replanter 19 633.

C'est dans cette fin du 19<sup>e</sup> siècle que l'on essaie d'installer, dans une partie plutôt déboisée, des espèces exotiques et, en 1900, le jardin dit « jardin colonial ». C'est la période où l'on tente d'apprivoiser des végétaux asiatiques ou africains.

Simple curiosité scientifique ? Certes, cet intérêt est évident pour les naturalistes. Des progrès considérables ayant été réalisés en matière de « sciences du végétal », une vulgarisation forte se développe et alors inévitablement une mode de l'exotisme qui dépasse largement le domaine de la végétation.

A la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, on s'oriente vers la formation de « scientifiques coloniaux ». L'essor des exploitations agricoles des colonies participent de la relève de la nation. Les agronomes coloniaux gèrent non plus des jardins mais des « stations expérimentales ». Après l'exposition coloniale de 1931, il existe une multitude d'instituts spécialisés.

Après la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale, le mouvement d'émancipation des peuples d'outre-mer impose aux instituts une politique nouvelle de coopération agronomique.

En 1984 non seulement il y a une prise de conscience de l'importance du lieu de mémoire mais on assiste au

premier mouvement de fusion des principaux organismes pour créer le CIRAD. L'idée des chercheurs étant de constituer un campus de recherche, d'enseignement et d'expertise de la mondialisation et du développement durable.

En 1995, ce campus est créé.

En 2004, la région Île-de-France se dote d'un programme de recherche s'appuyant sur le campus de l'ensemble de la Région.

Ainsi celui du jardin tropical articulé avec d'autres pôles de la région, se situe dans la continuité historique avec les travaux d'un bon nombre de ceux qui les ont précédés dans le lieu : René Dumont y a enseigné.

Depuis 2003, par mesure de protection des lieux, l'ouverture au public est limitée et, disons-le, la plupart des promeneurs du bois en ignorent l'existence. Moi-même j'ai découvert les monuments lors de cérémonies en hommage aux soldats africains et asiatiques morts pour la France.

Certes le patrimoine architectural a subi les dégâts du temps et souffert de la négligence des hommes. Paris veille désormais à le préserver et nous avons plus que jamais conscience de l'importance des recherches couvrant les domaines de l'écologie et partant pour l'économie.

Le CIRAD s'inscrit donc dans un continuum, et dans le destin de cette parcelle avec l'énorme importance que revêtent depuis 1998 les travaux de ce campus de 7 institutions publiques regroupées sur 1,9 hectare du lieu qui en comporte 4,8.

Nous sommes, avec ce centre, au cœur de la recherche agronomique et du développement durable.

La convention présentée aujourd'hui permettrait au CIRAD d'installer dans le « pavillon de la Tunisie » un espace d'informations sur ses activités.

Chacun peut en apprécier son bien-fondé et nous ne pouvons que voter favorablement ce projet.



Tout d'abord je voudrais dire que le budget supplémentaire confirme le sérieux de Bernard Gaudillère et de son cabinet qui nous propose un budget supplémentaire qui comporte un écart de seulement 6 millions d'euros avec le budget initial.

Le sérieux, la constance, ce sera la marque que la gauche a su insuffler à Paris depuis 2001.

Ce budget supplémentaire conforte bien sûr notre priorité à l'investissement. Cette priorité a débuté avant la crise et nous sommes heureux qu'elle se soit amplifiée malgré elle. C'est un des moyens les plus sûrs de sortir par le haut de cette crise financière avec la réindustrialisation qui va de pair avec l'innovation et la recherche, l'augmentation du pouvoir d'achat et le renforcement des services publics comme nous l'avons fait avec l'eau, avec les crèches.

Les élues républicaines-socialistes ont bon espoir que cette politique trouvera désormais un prolongement à travers la politique nationale de notre pays. Après les années de destruction de notre modèle social, de tentative d'assèchement des fonds des collectivités locales, des petits cadeaux entre amis, le temps est venu de faire payer « *ceux qui jusqu'ici ont été exonérés de l'effort collectif* ». Les cris d'orfraie de la droite n'y changeront rien. Elle a perdu toutes les élections mais s'entête encore et toujours à nous donner des leçons. Elle a mis notre économie au bord du gouffre en créant, en pleine crise, la niche Copé, le bouclier fiscal, trouvant comme source de financement la TVA, seul impôt dégressif en France. Cela fait sourire quand elle vient nous donner des cours d'économie et de bonne gestion.

Je vous épargnerai donc les redites et concentrerai mon intervention sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur : l'Aide Sociale à l'Enfance. 44 millions d'euros supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 311 millions initiaux pour ce secteur, c'est un effort qui mérite d'être salué. Celui-ci répond à une réalité : l'augmentation du nombre des mineurs isolés étrangers, de 1 000 jeunes en 2009 à 1 870 actuellement. Ils représentent désormais 30 % de tous les jeunes pris en charge à l'ASE.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a mis tout en œuvre pour venir en aide à ces enfants en situation d'errance, de chômage ou d'exclusion sociale mais aussi pour les aider à faire face à la

violence. Toujours, notre Ville a mené une politique ambitieuse et adaptée aux spécificités parisiennes. Cette politique est d'autant plus indispensable que, depuis 20 ans, le nombre de familles fragiles et d'enfants en risque est en progression.

L'ASE concerne, outre les personnels des associations, près de 2 500 professionnels du Département qui travaillent à Paris, en banlieue ou en province, dans des conditions difficiles, avec un dévouement et une conscience professionnelle qu'il faut saluer. Parce que l'intérêt de l'enfant est au cœur de leur action, ils rendent un service public particulièrement précieux pour la cohésion et la solidarité dans notre société.

Depuis quelques années nous sommes confrontés à de nouveaux besoins. En effet de nombreux enfants mineurs étrangers sont en danger sur notre territoire : prostitution, drogue, vols, etc.

Contrairement aux choix qui étaient faits par l'ancien Gouvernement qui durcissaient les sanctions pénales, à Paris, le Maire de Paris et ses adjoints ont décidé, dans le cadre du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance :

- ✓ de renforcer la prévention sociale et professionnelle des jeunes en difficultés,
- ✓ de protéger les mineurs étrangers isolés,
- ✓ d'accompagner les enfants et les familles autour de l'adoption,
- ✓ de développer et d'améliorer l'accueil des enfants et des jeunes en danger,

Pour que cela soit pleinement efficace, je ne doute pas qu'un rapprochement avec les services de l'Etat soit désormais possible puisque celui-ci considère à nouveau, comme le veulent les principes républicains, ces enfants pour ce qu'ils sont : des victimes et non des délinquants... Une réelle aide de l'Etat en ce domaine nous serait particulièrement précieuse car Paris est un fort lieu de concentration de cette population fragile. Avec la Seine Saint Denis, Paris accueille la moitié de l'ensemble des mineurs isolés étrangers de France. Il y a urgence humanitaire. Il faut donc que la solidarité nationale puisse s'exprimer.

Les élues républicaines socialistes tiennent donc tout particulièrement à saluer le travail de Romain Lévy et à lui apporter leur plein et entier soutien dans la réalisation de ses missions.

Vous le savez, les élues républicaines socialistes sont très attachées à tout ce qui concourt à la bonne intégration des migrants. Particulièrement ceux, nombreux qui habitent nos quartiers populaires.

Depuis toujours Paris a été terre d'accueil. Aujourd'hui l'immigration s'est diversifiée. De nombreux arrivants ne comprennent pas notre langue. Leur intégration est donc plus difficile, surtout quand ils n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine.

Ils rencontrent ainsi des difficultés considérables dans tous les domaines de la vie courante, dans leurs contacts avec les administrations comme dans leur recherche d'un emploi.

Bien sur, la politique d'intégration relève de l'Etat et j'espère que le changement qui vient de se produire à son sommet va infléchir cette politique dans le bon sens. Il n'en reste pas moins que la capitale de la France, qui compte parmi ses habitants plus de 400 000 personnes de nationalité étrangère ou récemment devenues Françaises, ne peut pas ne pas se préoccuper des conditions d'une bonne intégration de celles-ci.

Il est donc primordial de leur permettre d'acquérir rapidement les bases de notre langue.

C'est ce à quoi s'emploie la Ville de Paris à travers la subvention accordée à la Fédération des Centres Sociaux de Paris.

Grâce au dispositif mis en place dans 19 centres sociaux, c'est, en 2011, 408 personnes qui ont réussi à l'examen du Diplôme Initial de Langue Française, sur les 479 migrants habitant les quartiers populaires qui ont suivi la formation. Il est à noter que la perspective d'obtenir cet examen est particulièrement motivante et incite les usagers à l'assiduité.

La signature de cette nouvelle convention, avec une subvention totale de 40 000 €, devrait permettre cette année à 500 personnes de bénéficier de cette démarche. J'ajoute qu'à titre expérimental une cinquantaine d'entre eux seront présentés au Diplôme élémentaire de Langue Française, un diplôme également reconnu par l'éducation nationale et de niveau supérieure.

Voilà une subvention qui permet une action intelligente en faveur de l'intégration de Parisiens en souffrance et que je tenais à saluer.



Lors du Conseil de juin, j'avais eu l'occasion de saluer une délibération qui permettait de protéger des femmes en grand danger. C'était, en lien avec Madame Lalem, le nécessaire coté « sécurité » du travail de Madame El Khomri.

Aussi c'est avec plaisir que je voudrais m'attarder aujourd'hui sur cette délibération qui illustre une autre facette : celle de la prévention.

C'est le cas de la coopération avec cette « association nationale de réadaptation sociale » qui effectue un travail extraordinaire auprès de jeunes souvent totalement coupés de la société ou, au mieux, en passe de l'être. Il s'agit de ce que je qualifierais d'un travail « d'utilité publique ».

Leur « Service Insertion Jeunes », installé dans le 9<sup>ème</sup>, qui s'adresse à des jeunes en proie ou en danger de prostitution, garçons et filles, essaie, tant par une réponse à leurs besoins immédiats (hébergement, alimentation, soins, etc) que par un service éducatif, de les remettre sur la voie d'un projet d'insertion professionnelle.

Je m'attarderai plus longuement sur leur « Permanence Accueil Jeunes » car elle est installée rue Ramponeau dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement.

600 jeunes y ont été reçus en 2011, une moyenne de passages de 400 jeunes par mois. La crise perdurant depuis plusieurs années, ces chiffres se maintiennent. Cela démontre à la fois l'utilité du travail de cette association et la pertinence du choix de l'adjointe de l'aider. L'association nationale de réadaptation sociale sait aller au devant de ces jeunes en errance en allant les rencontrer devant les structures d'hébergement, en établissant avec eux des liens de confiance, en leur proposant des services élémentaires (douche, laverie, consigne pour leurs bagages...), en restant à leur écoute, en leur offrant des informations et des conseils qu'ils ne savent plus trouver dans les structures classiques.

C'est aussi pour tous les jeunes qui sont ainsi accueilli de commencer à renouer un lien social que la dure vie dans la rue leur fait perdre.

Au vu du travail formidable et efficace réalisé par cette association, j'approuve chaleureusement le choix de Madame El Khomri de nous proposer de poursuivre notre coopération avec elle en renouvelant la convention qui la lie au département de Paris.

Les foyers d'accueil médicalisés sont destinés à des adultes gravement handicapés ne pouvant exercer d'activité professionnelle et qui ont besoin d'assistance régulière dans la vie quotidienne ainsi que d'un suivi médical constant.

Il s'agit là d'un foyer qui comportera 56 logement de type PLUS d'une surface moyenne de 29m<sup>2</sup> répartis en 3 unités de vie mais également des locaux collectifs : bibliothèque, salle de détente, salle de réunion, infirmerie. L'ensemble sera situé autour d'une cour centrale de 29m<sup>2</sup> dont 15 de pleine terre disponible à la plantation de végétaux.

Tous les locaux seront en accessibilité aux personnes handicapées.

Outre l'utilité sociale de cet ensemble, qui n'est pas à démontrer, je veux souligner la qualité de cette nouvelle construction qui prend en compte une démarche environnementale en matière d'énergie tandis que les toitures en terrasse seront végétalisées.

Ce foyer remplacera avantageusement les bâtiments existants plutôt laids et s'insérera dans le quartier en permettant aux futurs locataires de participer, selon leurs souhaits, à la vie de celui-ci.

C'est tout simplement une belle réalisation qui mérite notre approbation.

## **2èmes Rencontres de Lurais**

**WEEK END FRATERNEL des 21, 22, 23 septembre 2012**

Chère Amie, Cher Ami, Citoyenne, Citoyen, Bonjour !

Pour avoir un aperçu des **1ères** « Rencontres de Lurais » aller sur : **<http://rencontresdelurais.unblog.fr/>**

Depuis, une année riche d'évènements politiques s'est écoulée. Non seulement cela n'a nullement remis en cause nos convictions communes, mais nous nous posons aujourd'hui des questions semblables sur l'avenir : sur la politique que va mener le gouvernement Ayrault à la suite du sommet européen des 28 et 29 juin, sur les possibilités de recomposition de la gauche, sur l'avenir de nos différentes structures et partis ... et sur le possible apport des républicains de gauche que nous sommes.

Toujours forts de notre long chemin politique partagé, des années de travail ensemble, et de nos solides liens d'amitié, renforcés par les « 1ères Rencontres de Lurais » et de la réflexion que nous y avons menée en octobre 2011,

**nous vous invitons à renouveler ce moment de partage et d'amitié et (bien sûr !) de débat au cœur de la France profonde,**

**à LURAIS**

**Salle des fêtes - Place de la Mairie, dans l'INDRE (36220)**

**les 21, 22, 23 septembre 2012**

**« La République nous appelle, sachons vaincre ou... ! »**

Deux débats entrecoupés de moments festifs :

→ Une présentation de la situation politique, après le sommet européen des 28 et 29 juin et les mesures gouvernementales qui en découlent puis un débat sur le fond seront suivis d'une réflexion sur les possibilités de recomposition de la gauche à partir de nos structures et partis respectifs.

→ Comment mieux coordonner les républicains de gauche ?

**Il est possible de dormir dans un proche gîte de groupe (4 km) : si ce type d'hébergement vous intéresse, prévenir le plus vite possible car il faut assurer la réservation et payer par avance. La réservation définitive doit être faite avant le 31 août DERNIER DÉLAI. Pour l'organisation et la restauration, prévoir environ 45 €.**

Programme détaillé et bulletin d'inscription sur demande au 01 42 76 43 66 ou sur **[rldlurais36@gmail.com](mailto:rldlurais36@gmail.com)**.